



Source



FranceAgriMer

compétitivité

2016

La compétitivité se définit comme « l'aptitude à affronter la concurrence » c'est-à-dire la capacité à occuper une position forte sur un marché. Aptitude, capacité, voilà qui indique un potentiel qui peut être utilisé pour atteindre un résultat, la conquête de part de marché par exemple. On peut donc être très compétitif sans pour autant obtenir le résultat impliqué par cette compétitivité.

France Agrimer étudie depuis 2001 la compétitivité des plus importants producteurs et opérateurs mondiaux de vins et établit un classement général basé sur 6 groupes de critères. En voici la synthèse.

Compétitivité mondiale : les 6 groupes de critères (1 000 points)

1-potentiel de production face aux attentes du marché (250 points) : sont étudiés surfaces, plantations, rendements, cépages utilisés, prix à la production (raisins).

2015		2013	2011	2009	2007	2004	2001
1	ESPAGNE	179	ÉTATS-UNIS	CHILI	ESPAGNE	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS
2	ARGENTINE	170	ARGENTINE	ÉTATS-UNIS	ITALIE	CHILI	ESPAGNE
3	ITALIE	167	CHINE	ITALIE	FRANCE	ARGENTINE	ARGENTINE



la France (155 points) poursuit sa baisse (5^{ème} en 2013, 6^{ème} aujourd’hui) à cause des arrachages qui se poursuivent et limite sa capacité de production et plombe la compétitivité du prix du raisin.

2-le vignoble et son environnement pédoclimatique (150 points) : sont pris en compte disponibilité en eau, irrigation, ensoleillement, gel ou grêle, maladies et parasites.

2015		2013	2011	2009	2007	2004	2001	
1	CHILI	100	CHILI	NC	CHILI	CHILI	CHILI	
2	PORTUGAL ITALIE	93	ITALIE		ITALIE	ITALIE	ITALIE	FRANCE
3	FRANCE	92	FRANCE		BRÉSIL	BRÉSIL	AFRIQUE DU SUD	ÉTATS-UNIS



le Chili possède l’environnement idéal pour la culture de la vigne mais comme tous les pays, il commence à être exposé aux risques liés au changement climatique.

Compétitivité mondiale : les 6 groupes de critères (1 000 points)

3-portefeuille des marchés et équilibre des flux (250 points) : sont analysés importance du marché intérieur, consommation locale, dynamisme des exploitations.

	2015		2013	2011	2009	2007	2004	2001
1	FRANCE	191	FRANCE	FRANCE	FRANCE	ITALIE	ÉTATS-UNIS	ITALIE
2	ÉTATS-UNIS	166	ITALIE	ITALIE	ITALIE	ARGENTINE	ARGENTINE	FRANCE
3	ITALIE	160	ARGENTINE	ESPAGNE	ESPAGNE	FRANCE	FRANCE	ESPAGNE



la France maintient son leadership d'image, et son modèle unique (voir plus loin).

4-degré d'organisation de la filière, soutien public (50 points) : sont quantifiés réglementation de production et soutien amont comme aval des filières..

	2015		2013	2011	2009	2007	2004	2001
1	BULGARIE	37	BULGARIE	FRANCE	BULGARIE	FRANCE	FRANCE	ÉTATS-UNIS
2	ITALIE	34	FRANCE	BULGARIE	FRANCE	ITALIE	ITALIE	AUSTRALIE
3	FRANCE	33	ITALIE	ESPAGNE	ITALIE	AUSTRALIE	ESPAGNE	NOUVELLE-ZÉLANDE



la rigueur de l'encadrement des AOC favorise la reconnaissance qualitative des AOP européennes. La France souffre d'une régulation de ses rendements de pratiques œnologiques (trop ?) contraignantes et d'une offre peu claire ; son soutien financier est massif.

La Bulgarie bénéficie des fonds européens de restructuration qui expliquent son classement.

Compétitivité mondiale : les 6 groupes de critères (1 000 points)

5-influence de l'environnement macroéconomique (50 points) : sont classés variation des taux de change, dépenses alimentaires, consommation de vins dans les produits alcoolisés.

	2015	2013	2011	2009	2007	2004	2001
1	ITALIE 41	FRANCE	ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS	AUSTRALIE
2	FRANCE 38	ITALIE	FRANCE	FRANCE	ALLEMAGNE	ARGENTINE	NOUVELLE-ZÉLANDE
3	ALLEMAGNE 34	ARGENTINE	ALLEMAGNE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	FRANCE	FRANCE



la stabilité politique des états de l'Union Européenne demeure un avantage économique certain.

FOCUS export :

Le vrac : 41% des échanges mondiaux contre 31% dix ans plus tôt ; cependant, cette part recouvre plus une volonté d'économies logistiques et de préservation du vin lors du transport, que d'une stratégie « low cost ».

Ainsi certains pays très loin de leurs marchés expédient majoritairement en vrac :

ARGENTINE	28%
AUSTRALIE	56%
AFRIQUE DU SUD	61%

Le cas espagnol (63% vrac) tient à son modèle d'export (encore dominé par les 1^{ers} prix).

Compétitivité mondiale : les 6 groupes de critères (1 000 points)

6-capacité des opérateurs à conquérir les marchés (250 points) :

	2015	2013	2011	2009	2007	2004	2001
1	AUSTRALIE 185	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	AUSTRALIE	AUSTRALIE	AUSTRALIE	AUSTRALIE
	AFRIQUE DU SUD 171	AUSTRALIE	AUSTRALIE	ESPAGNE	AFRIQUE du SUD	ÉTATS-UNIS	ÉTATS-UNIS
3	ÉTATS-UNIS 169	ITALIE	ESPAGNE	ITALIE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	CHILI



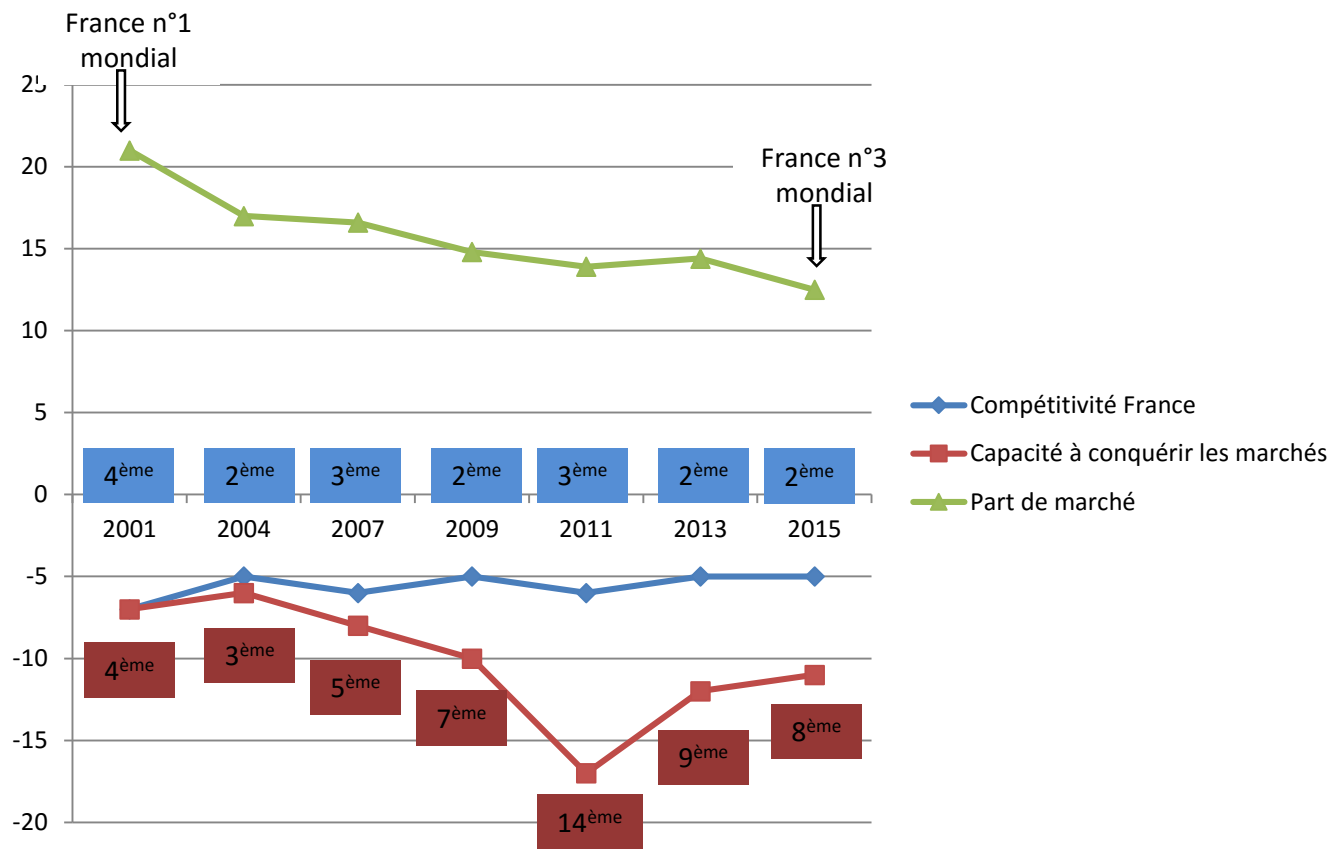
la France (129 points) se classe 8^{ème} sur 15 !

critères

Taille des exploitations	Part de marché
Poids des groupes à l'international	Prix moyen
Présence sur plusieurs positionnements	Investissements dans le vignoble
Présence sur les marchés des pays non producteurs	

la France présente des faiblesses commerciales récurrentes : une part de marché volume en baisse avec des hausses de prix compensatoires rédhibitoires. En 2014, une augmentation soudaine de ses expéditions en vrac est observée ; tendance à suivre. Les entreprises de la filière ne sont ni assez structurées, ni assez présentes sur les marchés.

La France ne sait (plus) défendre son modèle : elle est le seul pays à produire et vendre 100% bouteilles et AOC. Son positionnement cœur et haut de gamme vient de son histoire et de son image ; leader attaqué, puis détrôné, elle n'a pris conscience de ses capacités à vendre et à faire face à la concurrence.



Compétitivité mondiale

Classement général (1 000 points) :

		POINTS	Δ
1	ITALIE	653	-15
2	FRANCE	638	-13
3	ÉTATS-UNIS	628	+12
4	ESPAGNE	599	
5	ARGENTINE	584	
6	CHILI	575	
7	AUSTRALIE	550	
8	PORTUGAL	541	
9	AFRIQUE DU SUD	529	
10	ALLEMAGNE	528	
11	CHINE	437	
12	HONGRIE	424	
13	BULGARIE	414	
14	NOUVELLE-ZÉLANDE	398	
15	BRÉSIL	388	

	2013		2011		2009		2007		2004		2001	
1	ITALIE	646	ITALIE	638	ITALIE	640	ESPAGNE	604	ÉTATS-UNIS	651	ÉTATS-UNIS	694
2	FRANCE	629	ESPAGNE	617	FRANCE	627	ITALIE	598	FRANCE	615	AUSTRALIE	671
3	ÉTATS-UNIS	626	FRANCE	605	ESPAGNE	615	FRANCE	597	ESPAGNE	595	ITALIE	660
4	ESPAGNE	598			ÉTATS-UNIS	567	ÉTATS-UNIS	574	ITALIE	591	FRANCE	650

Compétitivité de la France dans le monde

Analyse

Le vrai « french paradox » ne cesse de s'affirmer depuis 2001... pays toujours très compétitif, la France a vu se dégrader un seul des 6 groupes de critères, celui qui porte sur l'aval, le commerce.



Incapable de faire évoluer en conséquence sa stratégie, elle a cédé à la tentation de l'équilibre de la demande par l'offre en réduisant surfaces et rendements. Elle perd ainsi des capacités de rentabilité économique et de volume pour reconquérir le terrain perdu (voir critère 1).

Cet effet ciseau dénié par la majorité des décideurs et des producteurs pourrait être la base d'un débat d'idées salubre, d'un compromis pour renouer avec la croissance.



depuis 2001

contact : Fabrice CHAUDIER

 : 06 15 07 26 67 -  : fabricechaudier@aol.com

www.nemesis-fc.fr

Analyse



... Car même s'il existe mille maux (lourdeur administrative et procédurière, pression écologique, contrôle qualitatif perfectible, crise de représentativité, etc.), ces faiblesses n'expliquent pas le recul français, la perte non de la compétitivité globale mais de sa part de marché : si la priorité se définit comme ce qui est le plus urgent à corriger, alors elle doit se porter sur les investissements dans le vignoble liés au commerce et sur la présence sur les marchés des pays non producteurs... l'inverse de ce que prévoient les viticulteurs.

Le négoce et les intermédiaires français ne sont d'ailleurs pas plus performants : France Agrimer mesure tout autant leur résultat de vente que ceux des vignerons.

Peu structurés (le nombre de commerciaux par rapport à leur chiffre d'affaire reste très faible), moins sur le terrain, ils présentent aussi un manque de vision stratégique à moyen et long terme, une lacune dans leur plan d'action.

Si ces données sont macro économiques, si elles ne peuvent guider seules un choix, elles conduisent à minima à une prise de conscience, à une interrogation qui dépasse l'amont, qui englobe toute la logique d'entreprise dans la réflexion politique... elles devraient tout moins y conduire.